

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 septembre 2016 à 19h30

Absents excusés : F.Kowalczyk (pouvoir à N.Hamel), H.de Vaumas (pouvoir à Ch.Berthollet).
Secrétaire de séance : M.L.Delamézière

1) Compte Rendu du Conseil du 6 juillet 2016.

Après lecture, ce Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibération

Sur la fusion : du Syndicat des eaux SIAEP de Ligny le Châtel (4 communes),
avec le SIVU du Moulin des Fées (7 communes),

→ cette fusion est refusée par le Conseil.

3) SIAEP

L'étude du réseau conduite par « Prestations et Mesures Hydrauliques », après avoir dans une première phase remis à jour tous les plans du réseau, s'est attachée à la recherche des fuites grâce à la pose de compteurs, dont un entre Rouvray et Venouse.

L'enregistrement des débits instantanés nocturnes permet de mettre en évidence les fuites ramenés en m³/jour/km

Les trois zones de fuites importantes se situent :

- dans le bas de Venouse : 25 m³/j/km sur 0,846 km, soit 21 m³/j
- à Varennes : 9,4 m³/j/km sur 3,586 km, soit 33,6 m³/j
- sur la zone en bas du château d'eau à Venouse : 5 m³/j/km sur 1,524 km, soit 7,7 m³/j

Leur prochaine mission consistera à localiser précisément ces fuites. Le rapport complet est consultable en Mairie. Pour mémoire, les fuites de Rouvray sont de 1,46 m³/j/km sur 6,8 km, soit 10 m³/j.

4) Accessibilité Mairie et Foyer.

Nous rédigeons les demandes d'autorisation de construire pour que la DDT vérifie la conformité aux règlements d'accessibilité et que le SDIS vérifie la conformité avec les règles de sécurité incendie. La Préfecture exige ces vérifications dans le dossier de demande de subvention.

5) Travaux.

- les travaux de la réfection du préau réalisés pendant les vacances sont d'une grande qualité ; ils donnent à cet espace avec sa belle charpente une autre dimension.
- l'entreprise Fringant reprendra les nids de poule des rues du village.
- les employés de la CCPC passeront l'épaveuse sur les banquettes des chemins,
- l'entreprise Reltienne refera les fossés du chemin du pré aux Prêtres et d'une partie de la route de Montigny.

6) Questions diverses

- Pas de retour des habitants sur l'avis demandé concernant la proposition de « Voisins vigilants »,
- Fredon Bourgogne coordonne la régulation de la population de ragondins déclarés animal nuisible sur la France à cause des risques sanitaires et des dégâts importants causés sur le réseau hydrographique ; pour cela il fait appel aux piégeurs volontaires.
- Le contrôle du débit des poteaux incendie a mis en évidence une anomalie sur le réseau ; après recherches, une vanne de sectionnement était partiellement ouverte près du Foyer de Venouse. Les conditions normales sont aujourd'hui rétablies.
- Une réflexion est en cours sur la réfection de la toiture du Foyer et la forme du auvent.
- Les pompiers du CPI d'Héry interviennent à la demande du SDIS sur la commune de Rouvray.

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire